

## L'élève :

Nom ..... Prénom..... Date de naissance : ...../...../.....  
 Adresse : ..... CP..... Ville.....  
 Tél mobile..... Courriel .....

## Si l'élève est mineur :

Nom et prénom père.....  
 Adresse.....CP..... Ville.....  
 Tél ..... Courriel .....

Nom et prénom mère.....  
 Adresse.....CP..... Ville.....  
 Tél ..... Courriel .....

## Cours hebdomadaire (2h/semaine) : 550€ (30 séances/année)

Indiquer 1, 2 ou 3 dans les cases en fonction de vos préférences

lundi 17h45-Beaulieu       lundi 19h-M3Q       jeudi 11h30-St Benoit

## Session (9h) : 90€/session-St Benoit

28,29 janvier 2023 Claquettes/chant       25,26 mars 2023 Théâtre/chant

## Stage d'été (18h) : 250€      7, 8, 9 juillet 2023-St Benoit

## Chœur (1h30/semaine) : 170€      lundi 17h30-M3Q

## Cours de chant collectif (groupe de 6 à 8 personnes) (1h15/semaine) : 450€ (30 séances/année)

mardi 18h- 17, rue du Général Sarrail - Poitiers

## Cours de chant (à construire avec le professeur) : carte de 10 séances

individuel (45mn) 35€/séance       à 2 personnes (1h) : 30€/séance       à 3 personnes (1h) : 20€ /séance

## Les formules :

- Formule complète : cours hebdomadaire + 2 sessions + 1 stage d'été : 890€
- Formule C1 : cours hebdomadaire + 1 session : 580€
- Formule C2 : cours hebdomadaire + 2 sessions : 670€
- Formule C3 : cours hebdomadaire + 1 session + 1 stage d'été : 800€
- Formule C4 : cours hebdomadaire + 1 stage d'été : 720€

## Modalités de paiement :

Par **chèque** à l'ordre de Broadway School, 17 Rue du Général Sarrail 86000 Poitiers. Possibilité de faire 10 chèques, encaissement tous les débuts de mois. Par **virement** de la totalité des cours de l'année. (Il n'est pas possible de faire des virements échelonnés.). Adhésion 20€ à l'année à payer séparément. **L'inscription est effective uniquement avec le paiement.**

**Cours payés par :**       chèque       virement       mensuel : 10 chèques de .....€ selon la formule  
**Adhésion payée par :**       chèque       virement

- Je joins un certificat médical autorisant la pratique de la danse (lors du 1<sup>er</sup> cours)
- Je donne mon autorisation pour les droits à l'image.
- Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente en page2 de ce bulletin d'inscription.
- Je joins mon adhésion 20€/année

Fait à.....le..... Signature :

## BROADWAY SCHOOL - Conditions Générales de Vente

### 1. Désignation

L'association « Broadway School » met en place des cours hebdomadaires, des sessions, des stages de chant, théâtre et danse. Son siège social est situé à la Mairie de St Benoît, 11 rue Paul Gauvin - BP 11 86281 Saint-Benoît Cedex France.

### 2. Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations d'enseignement effectuées par l'association « Broadway School ».

Toute inscription aux cours, sessions ou stages auprès de l'association, implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

### 3. Devis et attestation

Pour chaque prestation, le client devra se référer aux tarifs affichés sur le site <http://broadwayschool.fr> et sur les bulletins d'inscription. Le client est tenu de retourner à l'association un bulletin d'inscription renseigné, daté, et signé.

À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation peut lui être fournie.

### 4. Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros TTC. Le paiement est à effectuer avant le premier cours, et au plus tard au 2<sup>ème</sup> cours. Le règlement peut être effectué par virement bancaire ou chèque. Le paiement en plusieurs fois est possible par chèque. L'étalement des virements n'est pas possible. Le client devra régler par virement la totalité de la prestation. L'adhésion à l'année est obligatoire pour un montant de 20€/an.

### 5. Conditions de report et d'annulation d'une séance de cours ou stage

Pour les cours réguliers, les séances ne sont pas remboursables.

Pour les sessions et stage, l'annulation est possible. Si elle intervient plus de 15 jours avant le début du stage, le remboursement sera total. Pour une annulation intervenant 15 jours ou moins avant le début du stage, aucun remboursement ne sera effectué. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse [contact@broadwayschool.fr](mailto:contact@broadwayschool.fr)

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, l'association « Broadway School » ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

### 6. Programme des formations

L'année comprend 30 cours hebdomadaires ainsi que des sessions et un stage d'été.

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

### 7. Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

### 8. Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à l'association « Broadway School » sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

### 9. Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre l'association « Broadway School » et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Poitiers.